

Luminaire de l'Exposition. — Combien faut-il de cierges pour l'exposition solennelle en dehors des XL Heures.

Il résulte de l'enseignement commun des liturgistes, et de plusieurs décisions du Saint-Siège, que le nombre de cierges pour l'Exposition publique du Saint Sacrement ne saurait être inférieur à douze.

Vêpres chantées. — Peut-on chanter les Vêpres en aube avec l'étole croisée sur la poitrine quand les vêpres suivent immédiatement la Messe ?

Le célébrant ne peut jamais prendre l'étole pour chanter les Vêpres. (S.C.R. Maii 1817.) Dans le cas actuel, il doit sortir du chœur pour se revêtir du surplis et de la chape, mais non de l'étole.

Couleur du Conopée. — De quelle couleur doit être le conopée aux grand'messes de Requiem quotidiennes ? Peut-on laisser le voile de la couleur du jour ?

Non le conopée doit être toujours violet selon le décret de la S. R. C. I. Déc. 1882.

L'encensoir aux Messes des morts. — Peut-on se servir de l'encensoir indistinctement à toutes les Messes des morts chantées ?

Si l'Évêque a obtenu pour votre diocèse un Indult autorisant l'encensement aux Messes chantées sans ministres, cet Indult s'étend à toutes les Messes chantées sans distinction.

Bénédictio du Saint Sacrement. — Par quel côté faut-il se retourner vers l'autel après avoir donné la bénédiction du T. S. Sacrement.

La bénédiction du Saint Sacrement donnée, le prêtre doit se retourner sur sa droite, c-à-d. du côté de l'Évangile. Toutefois, avant de se retourner, il peut ramener l'ostensoir devant sa poitrine et s'arrêter un instant, puis il se retourne sur sa droite pour achever le cercle. Ces deux méthodes sont autorisées par la Sacrée Congrégation des Rites.

Précieux Sang répandu sur l'autel. — Quelle faute commet-on quand on laisse tomber le Précieux Sang sur l'autel.

Si la négligence du célébrant est grave, il y a faute mortelle, suivant le sentiment commun des canonistes ; elle ne serait que vénielle si la négligence était légère. Il n'y aurait même aucune faute si le célébrant avait pris les précautions que prennent ordinairement les bons prêtres.

Cierges bénits. — On a béni un assez grand nombre de cierges à la Chandeleur, et maintenant on vient m'en demander assez souvent au presbytère : serait-ce de la simonie que d'exiger une légère rétribution ?